



République Française
Département SEINE ET MARNE
Communauté de Communes BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28/05/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
52	30	43

Vote
A l'unanimité
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 28 Mai à 18:48, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 22/05/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 22/05/2024.

Présents : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : BALLABENE Sandra, DUMENIL Stéphanie, PASQUET Hélène, PONSARDIN Catherine, SALAZAR Joëlle, TORCOL Patricia, VAROQUI Geneviève, VIBERT Nicole, VIEIRA Patricia, MM : ANTHOINE Emmanuel, BELFIORE Elio, BETTENCOURT François, CAMEK Julien, CASEAUX Hubert, CHANUSSOT Jean-Marc, GERMAIN Jean-Luc, GROSLEVIN Gilles, JEANNIN Hervé, JULLEMIER Jean-Luc, MEDEIROS Manuel, MOTTE Patrice, POIRIER Daniel, PRIOUX Pierre-François, REMOND Bruno, ROMAIN Emilien, ROSSIGNEUX Gilles, VENANZUOLA François, VIGIER Mathias, WOCHENMAYER Jonathan
Suppléant(s) : JULLEMIER Jean-Luc (de Mme HELLIAS Aline)

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BOISGONTIER Béatrice à Mme VIEIRA Patricia, DESNOYERS Monique à M. CASEAUX Hubert, GIRAULT Muriel à M. CHANUSSOT Jean-Marc, LUCZAK Daisy à M. GERMAIN Jean-Luc, MOTHRE Béatrice à Mme TORCOL Patricia, NINERAILLES Brigitte à Mme PONSARDIN Catherine, TAMATA-VARIN Marième à M. GROSLEVIN Gilles, MM : BARBERI Serge à Mme VIBERT Nicole, CALVET Jean à Mme BALLABENE Sandra, RACINE Pierre à M. PRIOUX Pierre-François, ROUSSELET Gérard à M. BELFIORE Elio, SAOUT Louis Marie à M. POIRIER Daniel, THIÉRIOT Jean-Louis à M. POTEAU Christian

Excusé(s) : Mme HELLIAS Aline

Absent(s) : Mmes : BARRES Fabienne, DUTRIAUX Nathalie, KUBIAK Françoise, MM : CHAMPIN Gérard, GUECHATI Amin, JAROSSAY Gilbert, LAGÜES-BAGET Yves, NESTEL Gilles, SAINT-JALMES Patrice

A été nommé(e) secrétaire : M. VIGIER Mathias

2024_57 – Décision Modificative n°1 - Budget Principal

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu la délibération N°2024_34 du 5 avril 2024 approuvant le budget primitif du budget principal 2024,

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au budget principal 2024,

Considérant que ces modifications, telles que listées ci-dessous, présentent une section de fonctionnement équilibrée en Dépenses - Recettes pour un montant de 484 071,03 € et une

section d'investissement déséquilibrée en faveur des recettes pour un montant de 199 087,91 € et à hauteur de 160 468,88 € pour les dépenses :

DM n°1 BUDGET PRINCIPAL CCBRC- Exercice 2024		
<i>Chapitres</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant en €</i>
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	160 468,88
23	Immobilisations en cours	0,00
4581	Opérations sous mandat	0,00
Total des Dépenses de la section d'investissement		160 468,88
<i>Chapitres</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant en €</i>
4582	Opérations sous mandat	0,00
16	Emprunt et dettes assimilés	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
28	Amortissement	32 093,77
021	Virement de la section de fonctionnement	166 994,14
Total des Recettes de la section d'investissement		199 087,91
<i>Chapitres</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant en €</i>
011	Charges à caractère général	8 395,31
012	Charges de personnel	0,00
014	Atténuation de produits	0,00
65	Autre charge de gestion courante	276 787,81
68	Dotations aux Amortissements	32 093,77
023	Virement à la section d'investissement	166 994,14
Total des Dépenses de la section de fonctionnement		484 271,03
<i>Chapitres</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant en €</i>
70	Produits des services	5 589,00
73	Impôts et taxes	339 740,91
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations et participations	6 949,00
77	Annulation de mandats sur exercice antérieur	131 992,12
Total des Recettes de la section de fonctionnement		484 271,03

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Communautaire :

- **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget principal 2024 de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, comme précisé sur la maquette budgétaire annexe.
- **Autorise** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

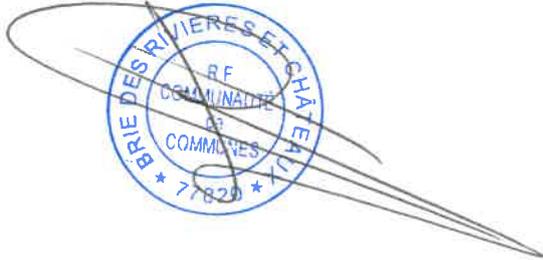
Publié le 04/06/2024

ID : 077-200070779-20240528-2024_57-DE



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En Communauté de Communes, le 29/05/2024
Le Président,
Christian POTEAU



Le Secrétaire de séance,
M. VIGIER Mathias



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le 04/06/2024

Berger
Levrault

ID : 077-200070779-20240528-2024_57-DE

